

Association **S.A.P.E**

N°Siret : 912 089 034 00017



Stop Aux Projets Eoliens

Et

Savoir Apprendre Partager Ecouter

5, rue du château

51230 Pleurs

06.73.52.11.25

Membre du collectif

Ecep51



www.ecep51.fr

Le 29 septembre 2022,
A Pleurs,

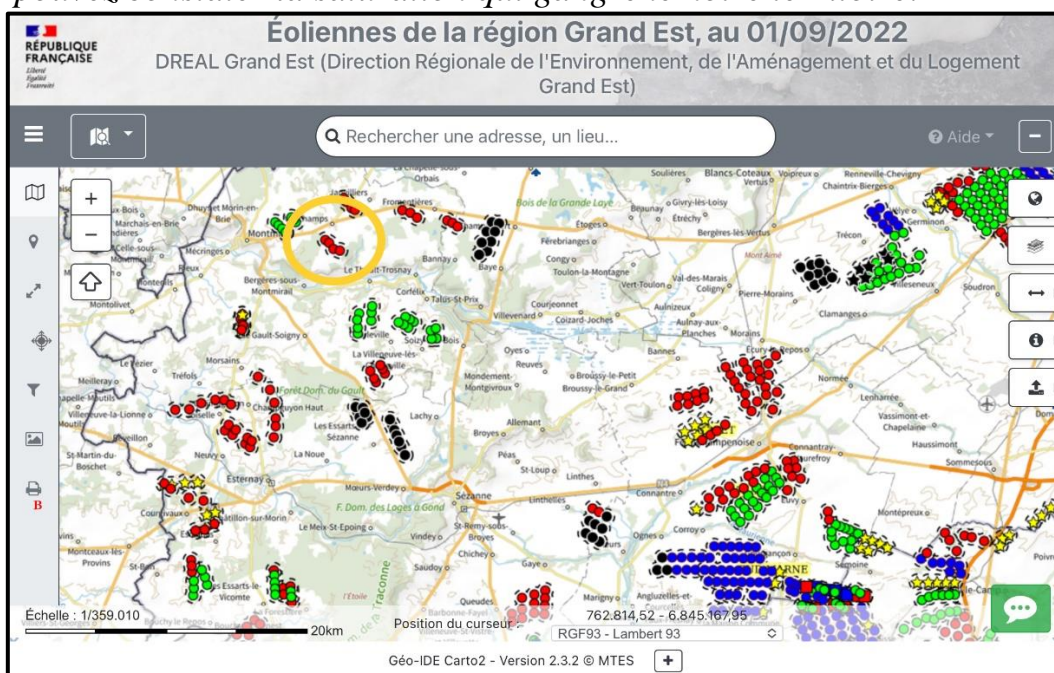
Objet : Projet éolien des Rieux

Monsieur le commissaire-enquêteur,

Je souhaite apporter ma contribution dans l'enquête publique concernant quatre aérogénérateurs et un poste de livraison, situés sur les communes de Boissy-le-Repos et Vauchamps.

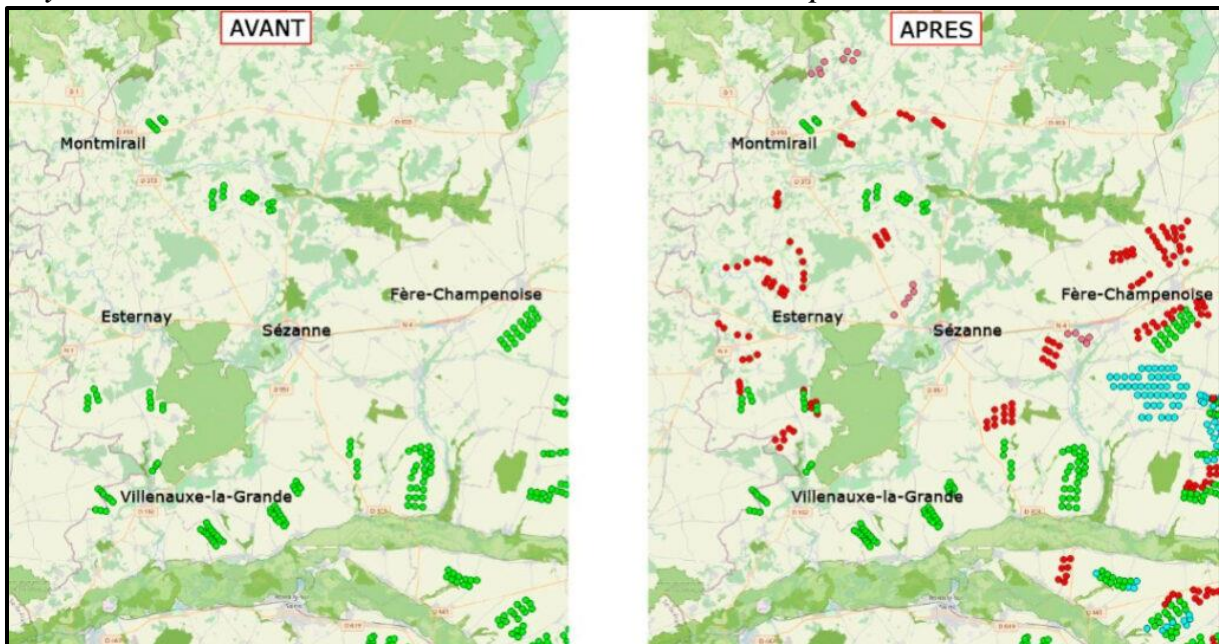
- C'est en projet depuis 2017 dans un secteur où il y a déjà 17 éoliennes installées. A celui-ci, **il faut ajouter 15 projets ampliatifs à l'Ouest de Sézanne. C'est bien trop !**

Vous pouvez constater la saturation qui gangrène notre territoire.



Les parcs de Morsains, Champguyon, Vauchamps, Joiselle, Charleville et les prospects de Corrobert et Neuvy sont entre-autres les projets complémentaires.

Voyez les massacres Sézannais et Starnacien au 1^{er} septembre 2022

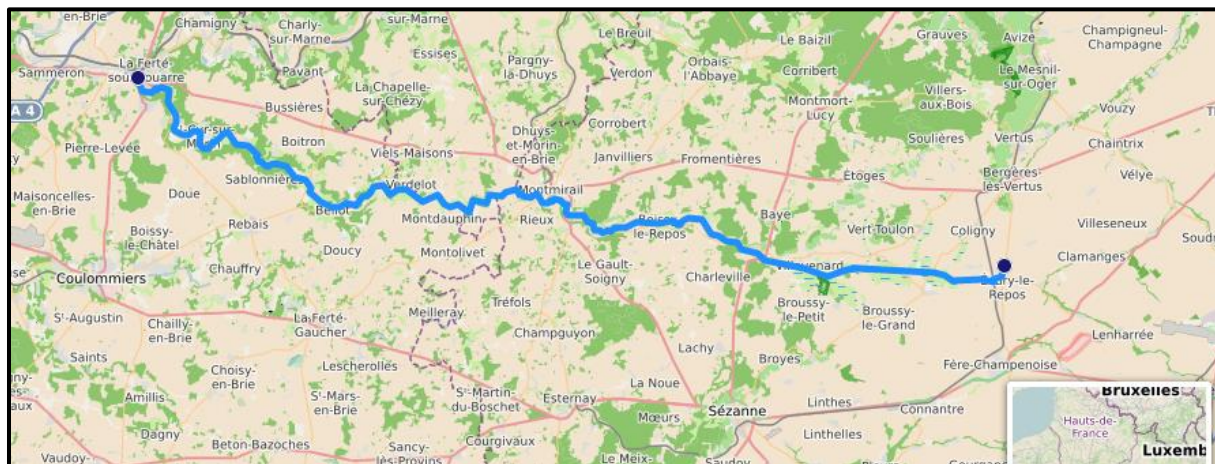


➤ Concernant l'implantation du parc et son incidence sur l'avifaune, La LPO déconseille l'installation d'aérogénérateurs dans cette zone à enjeux forts. Dans l'étude d'impact écologique page 8, « le projet est de nature à générer des impacts bruts non négligeables sur les populations de 6 espèces ». Les grands boisements et la vallée du petit Morin renforcent la fréquentation et le survol du site des oiseaux créant ainsi un risque pour leur survivance si ce parc se construisait.

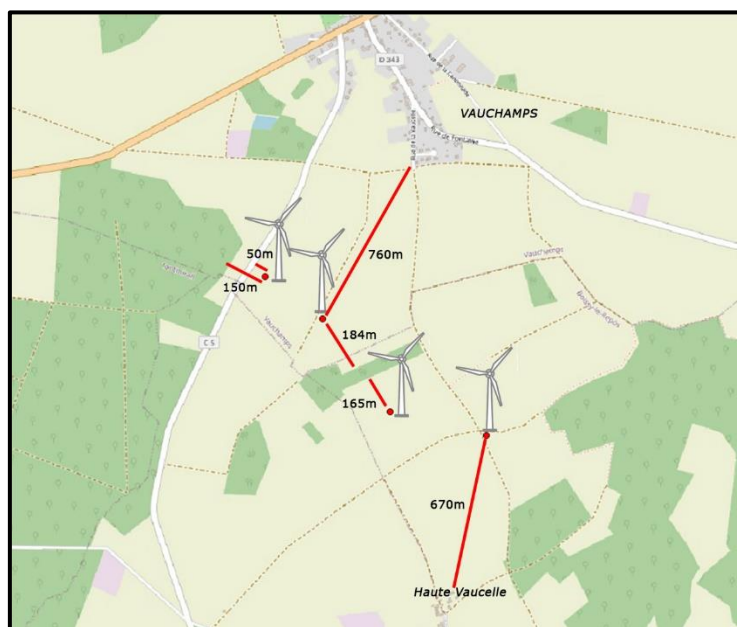
➤ Le parc se situe sur un tracé GRP Haute Vallée du Petit Morin. C'est-à-dire un sentier de grande randonnée de pays qui est destiné à la découverte d'une région.

C'est un atout touristique qu'affectionnent les visiteurs et habitants mais désormais, les randonneurs sont amenés à découvrir des sentiers parsemés d'éoliennes sur ce secteur. Et le promoteur Valeco veut en rajouter.

Tracé GRP Haute Vallée du Petit Morin



- Sans compter l'impact négatif de la co-visibilité avec les côteaux viticoles qui va à l'encontre de la zone d'exclusion définie par l'UNESCO. De plus, Boissy-le-Repos pourrait bénéficier de l'extension d'aire d'Appellation d'Origine Contrôlée Champagne dans le futur, ce qui réduirait à néant ses chances.
- L'implantation est fixée trop près des lisières de bois, la réglementation des 200m minimum n'est pas respectée.



- Je regrette qu'il n'y ait pas de consultation locale avant toute délibération communale. Pour un tel sujet, l'avis de la population devrait être

systématiquement demandé. On est complètement dans le déni de démocratie.

- Pour finir et de façon plus générale, il faut dire que pour faire face à une demande croissante d'électricité (plus de 600 TWH en 2050) il faudra que « la recherche » fasse miracle pour permettre la suppression de centrales nucléaires.

Jamais, l'éolien qui ne fonctionne que si le vent souffle, permettra d'assurer l'indépendance énergétique de la France.

Le bon sens est d'éviter la prolifération d'éoliennes si peu utiles et facteur d'enlaidissement de nos paysages (industrialisation), de dévalorisation de notre patrimoine immobilier, d'augmentation de notre facture EDF, de nuisances sonores et électromagnétique ... pour l'enrichissement de multinationales (la plupart étrangère) et de quelques agriculteurs qui risquent, au final de payer cher une autorisation d'implantation sur leurs terres (taxes, impôts, frais de succession, procès pour nuisances de voisinage et perte de valeur immobilière, démantèlement avec des doutes...) Il reste la distribution de taxes au profit des collectivités locales. Le massacre de notre patrimoine vaut-il de pouvoir faire quelques travaux supplémentaire (pas forcément indispensables) dans les communes ...

Je suis **CONTRE** ce projet des Rieux et j'émet donc *un avis défavorable.*

Merci de prendre en compte ce courrier.

Respectueusement.

Delphine Aubert pour SAPE.